

Chikungunya: une maladie pour les voyageurs

Originaire des tropiques, le **moustique tigre** (du genre *Aedes albopictus*) fait de plus en plus souvent parler de lui. Lorsque cet insecte est infecté par un virus, comme celui du **chikungunya**, il peut, en piquant, le transmettre à l'homme. Il est ainsi à l'origine du développement d'une maladie infectieuse.



Le plus souvent, le **chikungunya** s'avère bénin. Mais l'infection peut entraîner des conséquences invalidantes pendant des mois ou même, mais plus rarement, générer des complications graves et dangereuses.

Chikungunya: une maladie en progression

La maladie due au **chikungunya** a longtemps été considérée comme rare, mais ce n'est plus le cas. La première épidémie causée par ce virus a été décrite en 1952, en Tanzanie. Depuis lors, le virus a gagné un nombre grandissant de pays sur les continents africains, asiatiques et dans l'Océan Indien. Dans ces zones, la maladie est endémique, ce qui signifie qu'elle sévit en permanence. En 2006, en Inde, une épidémie a été suspectée d'avoir provoqué 1,4 million de cas.

Actuellement, le chikungunya n'épargne ni le continent américain (et les Antilles) ni l'Europe, où la maladie est apparue pour la première fois en 2007, en Italie. Depuis lors, des cas ont été recensés en Belgique parmi des voyageurs en provenance de pays infectés.

Feu orange : l'intensification du commerce mondial, des voyages, ainsi que le réchauffement climatique, sont à l'origine du risque de développement du chikungunya dans nos contrées.

Feu orange : dans notre pays, on a découvert sporadiquement la présence de moustiques tigres, notamment en 2010 et en 2013 près d'Anvers.

Fièvre et douleurs...

S'il pique une personne déjà infectée par le **chikungunya**, un moustique devient porteur du virus, qui se multiplie chez lui en une dizaine de jours, avant de pouvoir, ensuite, être transmis à l'homme.

Dans certains cas, minoritaires, les symptômes du chikungunya passent inaperçus ou bien ils disparaissent assez rapidement.

Généralement, après une période d'incubation de 4 à 10 jours, le virus provoque de fortes **fièvres**, apparaissant brutalement, ainsi que des maux de tête.

Des courbatures peuvent survenir et, plus encore, des **douleurs articulaires** aiguës, intenses. Elles touchent principalement les poignets, les doigts, les chevilles et les pieds. Dans certains cas, ces manifestations perdurent jusqu'à plusieurs mois. Ce symptôme est à l'origine du nom de la maladie : en makondé (une langue bantoue), **chikungunya signifie « qui marche courbé en avant »**. Plus rarement, la maladie provoque de la conjonctivite, des éruptions cutanées et des nausées.

La maladie entraîne parfois des atteintes neurologiques graves ou des hépatites. Elles sont surtout à craindre chez les malades fragiles comme les nouveau-nés ou les personnes âgées, ou avec des antécédents médicaux (les malades chroniques) ou immunodéprimés. Chez eux, les risques peuvent être mortels.

Le malade est contagieux 1 ou 2 jours avant l'apparition des symptômes et il le reste au moins pendant une semaine.

Attention : lorsque de tels symptômes surviennent après un séjour dans des zones endémiques, il est recommandé de consulter sans tarder un médecin généraliste.

Lutter contre les moustiques

Il n'existe encore ni vaccin ni médicament spécifique contre cette maladie. Pour soulager les symptômes, des antalgiques et des anti-inflammatoires sont prescrits. L'aspirine doit être évitée.

La **lutte contre le virus du chikungunya** implique une série de mesures préventives collectives et individuelles. Elles passent par la surveillance des risques d'arrivée et de développement du moustique tigre dans les pays où il n'est pas présent. Dans certains cas, on pratique des épandages précautionneux d'insecticides dans les zones où cette espèce a été repérée.

Individuellement, en cas de séjour dans une région où la maladie existe, une série de précautions visent à **éviter de se faire piquer par les moustiques** : à la fois pour ne pas être malade et pour ne pas transmettre à son tour la maladie. Dans les zones concernées, il est conseillé de porter des vêtements couvrants, d'utiliser des répulsifs ou des insecticides, de poser des moustiquaires, de se servir de la climatisation, car les moustiques n'aiment pas le froid.

Une [carte des pays et régions à risque](#) pour le chikungunya peut être consultée via le site de l'OMS.

Partout, il est également important de veiller à ne pas laisser d'objets susceptibles de contenir des eaux stagnantes (pot de fleurs, jouets...), où les femelles peuvent pondre.

Bon à savoir : dans notre pays, chaque cas recensé de chikungunya fait l'objet d'une déclaration obligatoire auprès des autorités de santé.

Photo © demarfa - Fotolia.com

Mis à jour le 13/07/2021

Référence

[Chikungunya](#). Site de l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers.

[Risque de transmission du virus Chikungunya à la population belge par transfusion sanguine ou transplantation](#). Publication du Conseil Supérieur de la Santé n° 8201.